



Mise en oeuvre de l'isolation thermique par l'extérieur, sous enduit et bardage

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salariés, conducteurs de travaux, chefs d'équipes.

Pré-requis

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité isolation des parois verticales.

Objectifs pédagogiques

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de mettre en oeuvre :

- Identifier et mettre en oeuvre les règles de l'art applicables aux techniques d'isolation par l'extérieur
- Connaître le contexte réglementaire, les critères techniques et matériaux utilisés.
- Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT isolation par l'extérieur

Description / Contenu

Rappel du contexte lié à la transition énergétique :

Les objectifs à atteindre.

La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX).

L'obligation d'isolation.

Diagnostics et environnement des travaux :

La ventilation des locaux.

Calculs de points de rosée.

Choix des matériaux pour les bâtis traditionnels.

Identifier et mettre en oeuvre les règles de l'art applicables à la réalisation d'une ITE (DTU, CPT, RAGE...) :

Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE...).

L'isolation par l'extérieur sous bardage ventilé.

L'isolation par l'extérieur sous enduit.

Traitement des points singuliers.

Points de vigilance.

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE en ITE bardage et enduit :

Les différents dispositifs d'aides (TVA, CITE, ECO PTZ, CEE...).

Exemple de rédaction de devis/facture en isolation par l'extérieur (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA...).

Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en ITE bardage et enduit.

Quiz d'auto évaluation sur photos de réalisation.

Modalités pédagogiques

Exposé, études de cas.

CREFAB 67 rue Pierre Tal-Coat, 27000 EVREUX FRANCE

Tél : 02 32 28 37 45 Evreux / 09 73 89 20 46 Rouen - Fax : Variable non renseignée – Email : ecrire@crefab.fr - SIRET :

50198586500010

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23270148027 auprès du préfet de région Normandie





Moyens et supports pédagogiques

Support papier ou numérique.

Modalités d'évaluation et de suivi

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation. La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests...

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation en fin de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

Profil Formateur

Formateur expert en rénovation énergétique, auditeur RGE pour QUALIBAT.

Equipements de Protection Individuelle(EPI)

Aucun.